



# Bulletin d'adhésion membre associé

(Membre associé – Art. 5 des Statuts)

Raison sociale .....

Forme juridique .....

Capital .....

Président – Directeur Général – Gérant (\*) .....

\* Rayer les mentions inutiles

Adresse du siège social .....

Téléphone .....

Fax .....

Effectif de l'entreprise .....

Activité de l'entreprise en rapport avec la profession .....

.....

.....

Le montant de la cotisation annuelle, à régler au moment de l'adhésion, puis chaque année dès réception du bulletin adressé par le Syndicat, est fixé comme suit, selon les effectifs. Cochez la case correspondante.

Votre demande d'adhésion sera présentée au Conseil d'Administration du SNCT.

Jusqu'à 50 personnes : **1 525 €/an**

De 51 à 200 personnes : **2 287 €/an**

De 201 à 1000 personnes : **4 574 €/an**

Au-dessus de 1000 personnes : **7 623 €/an**

Conformément à l'article 6 des statuts, la demande d'adhésion est parrainée par les deux entreprises membres du syndicat :

1. Etablissement.....

Représentant .....

2. Etablissement .....

Représentant .....



## Les sections professionnelles

Au sein du SNCT, les sections professionnelles regroupent les constructeurs d'une même catégorie de matériel afin de créer des liens plus étroits, d'étudier ensemble les marchés, d'exercer un lobbying en faveur de leurs intérêts dans les domaines techniques, économiques ou autres. Si vous souhaitez participer aux travaux d'une section, cochez la case correspondante.

- Section Chaudières
- Section Réservoirs transportables
- Section Réservoirs intransportables
- Section Compensateurs de dilatation & Tuyaux flexibles
- Section Tuyauterie & Maintenance industrielle
- Section Appareils à pression
- Section Agroalimentaire, Pharmacie & Cosmétologie

## Les comités

Le SNCT dispose de trois comités horizontaux auxquels les adhérents sont invités à participer. Si vous souhaitez participer aux travaux d'un comité, cochez la case correspondante.

- Comité Technique**  
Il définit la politique technique du SNCT au service des entreprises de la profession.
- Comité Formation**  
Il améliore l'adéquation entre les besoins des entreprises et les qualifications et organise des campagnes de communication autour de nos métiers.
- Comité des Affaires sociales**  
Par une analyse spécifique des problèmes sociaux de la profession, il transmet aux autorités concernées son avis circonstancié.
- Groupe de Travail Qualité Hygiène Sécurité Environnement**  
Il aide les adhérents dans leurs démarches d'optimisation de la sécurité.

Fait à..... le.....

Nom et qualité du signataire .....

Signature

